47	11/07/2012	BE 0430.140.659	44	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	12286.00117	CONSO 1.1

NAT.	Date du dépôt	N° 0430.140.659	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDES EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ (1)(2) :

COMPTES CONSOLIDES S.A. FIDAGH

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue du Colombier** N°: **9**

Code postal: **6041** Commune: **Gosselies**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Charleroi**

Adresse Internet (3) : **sophie.slegers@mestdagh.be**

Numéro d'entreprise **0430.140.659**

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du **29/06/2012**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Exercice précédent du **1/01/2010** au **31/12/2010**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~** (1) identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S) ayant contrôlé les comptes consolidés

BUZZ MANAGEMENT SPRL 0893.648.825

Chaussée de Familleureux 3, 7181 Feluy, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 10/06/2010- 9/06/2016

Représenté par

Mestdagh Eric

Chaussée de Familleureux 3, 7181 Feluy, Belgique

Documents joints aux présents comptes consolidés: RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE, RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 113, § 2, 4°a du Code des sociétés)*

Nombre total de pages déposées: **44** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 4.4, 4.8.4, 4.18

Signature
(nom et qualité)

Germain MESTDAGH

Administrateur

Signature
(nom et qualité)

Eric MESTDAGH

Représentant Buzz Management - Administrateur délégué

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

CAI SPRL 0427.151.772

Rue Fontenelle 2, 6120 Ham-sur-Heure/Nalinnes, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 10/06/2010- 9/06/2016

Représenté par

Mestdagh Carl

Rue Fontenelle 2, 6120 Ham-sur-Heure/Nalinnes, Belgique

Mestdagh Germain

Rue de Nalinnes 32, 6120 Ham-sur-Heure/Nalinnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 10/06/2010- 9/06/2016

REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S)

BOSSAERT, MOREAU, SAMAN & C° SPRL 0888.971.841

Chaussée de Waterloo 757, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Mandat : 10/06/2010- 13/06/2013

Numéro de membre: B00690

Représenté par :

Boassaert Annik

Chaussée de Waterloo 757, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Numéro de membre: A00693

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION(1)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	136.506.267,17	88.630.113,21
Frais d'établissement	4.7	20		33.641,46
Immobilisations incorporelles	4.8	21	2.060.028,72	1.409.827,80
Ecarts de consolidation *positifs*	4.12	9920	4.185.040,34	697.264,10
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	58.719.083,57	57.802.612,75
Terrains et constructions		22	40.222.816,66	39.998.536,95
Installations, machines et outillage		23	14.541.813,31	13.935.156,28
Mobilier et matériel roulant		24	713.490,53	389.378,37
Location-financement et droits similaires		25	235.097,83	369.367,97
Autres immobilisations corporelles		26	493.331,16	709.100,57
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.512.534,08	2.401.072,61
Immobilisations financières	4.1-4	28	71.542.114,54	28.686.767,10
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921	10.302.872,10	10.203.605,86
Participations		99211	10.302.872,10	10.203.605,86
Créances		99212		
Autres entreprises	4.10	284/8	61.239.242,44	18.483.161,24
Participations, actions et parts		284	15.000.186,42	18.103.024,60
Créances		285/8	46.239.056,02	380.136,64
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	181.444.303,74	234.618.251,31
Créances à plus d'un an		29	1.097.432,08	207.504,07
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	125.000,00	207.504,07
Impôts différés		292	972.432,08	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	47.414.960,02	43.861.629,84
Stocks (2)		30/36	47.414.960,02	43.861.629,84
Approvisionnements		30/31	722.074,06	536.994,67
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	45.830.517,35	42.529.610,57
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	862.368,61	795.024,60
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	43.448.465,34	108.130.842,59
Créances commerciales		40	34.042.411,74	31.912.977,20
Autres créances		41	9.406.053,60	76.217.865,39
Placements de trésorerie		50/53	7.273.561,27	6.800.719,47
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	7.273.561,27	6.800.719,47
Valeurs disponibles		54/58	73.970.460,26	74.481.979,91
Comptes de régularisation		490/1	8.239.424,77	1.135.575,43
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	317.950.570,91	323.248.364,52

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
(2) Possibilité de regroupement des stocks *(article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).*

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	104.025.367,81	103.199.381,71
Capital			10	12.892.820,60	12.892.820,60
Capital souscrit			100	12.892.820,60	12.892.820,60
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves consolidées	(+)/(-)	4.11	9910	88.892.418,07	87.593.189,20
Ecarts de consolidation *négatifs*		4.12	9911	2.143.649,79	2.702.066,69
Imputations des écarts de consolidation *positifs*			99201		
Ecarts de conversion	(+)/(-)		9912	88.642,49	
Subsides en capital			15	7.836,86	11.305,22
INTERETS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913	41.143.967,15	38.901.995,78
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	2.923.874,50	2.569.172,86
Provisions pour risques et charges			160/5	2.184.327,34	1.999.853,70
Pensions et obligations similaires			160	475.074,34	577.373,68
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges			163/5	1.709.253,00	1.422.480,02
Impôts différés et latences fiscales		4.6	168	739.547,16	569.319,16
DETTES			17/49	169.857.361,45	178.577.814,17
Dettes à plus d'un an		4.13	17	5.209.889,05	2.734.823,55
Dettes financières			170/4	5.150.625,80	2.665.756,56
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172	38.393,49	
Etablissements de crédit			173	3.112.232,31	2.333.000,00
Autres emprunts			174	2.000.000,00	332.756,56
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9	59.263,25	69.066,99
Dettes à un an au plus		4.13	42/48	158.544.110,06	171.800.909,96
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	833.478,09	871.756,58
Dettes financières			43	57.417.000,00	75.007.000,00
Etablissements de crédit			430/8	57.417.000,00	75.007.000,00
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	72.478.422,84	72.587.543,53
Fournisseurs			440/4	72.478.422,84	72.587.543,53
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46	92.473,85	106.777,55
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	22.338.469,33	17.132.118,41
Impôts			450/3	6.317.871,00	4.946.191,42
Rémunérations et charges sociales			454/9	16.020.598,33	12.185.926,99
Autres dettes			47/48	5.384.265,95	6.095.713,89
Comptes de régularisation			492/3	6.103.362,34	4.042.080,66
TOTAL DU PASSIF			10/49	317.950.570,91	323.248.364,52

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/74	644.818.522,87	541.051.314,31
Chiffre d'affaires		4.14	70	601.835.598,80	502.425.750,02
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'execution (réduit)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		37.925,21
Autres produits d'exploitation			74	42.982.924,07	38.587.639,08
Coût des ventes et des prestations			60/64	636.513.003,20	525.928.845,14
Approvisionnements et marchandises			60	469.405.787,72	397.887.960,22
Achats			600/8	472.891.773,89	407.665.541,40
Variations des stocks (augmentation, réduit)	(+)/(-)		609	-3.485.986,17	-9.777.581,18
Services et biens divers			61	80.108.413,81	56.749.058,66
Rémunérations, charges sociales et pensions		4.14	62	72.145.534,78	54.846.166,27
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	9.912.430,69	11.948.463,38
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	2.667.597,64	2.009.962,50
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7	184.473,64	401.251,69
Autres charges d'exploitation			640/8	2.088.764,92	2.085.982,42
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs			9960		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	8.305.519,67	15.122.469,17
Produits financiers			75	5.225.472,46	3.966.780,66
Produits des immobilisations financières			750	2.402.719,39	509.428,18
Produits des actifs circulants			751	1.211.648,78	1.642.340,82
Autres produits financiers			752/9	1.611.104,29	1.815.011,66
Charges financières			65	4.005.156,31	2.140.478,88
Charges des dettes			650	1.790.180,44	1.637.624,76
Amortissements sur écarts de consolidation positifs			9961	2.002.304,17	308.323,98
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)	(+)/(-)		651	-19.720,00	19.720,00
Autres charges financières			652/9	232.391,70	174.810,14
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)/(-)		9902	9.525.835,82	16.948.770,95

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	1.985.782,70	2.331.886,46
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	8.523,85	23.888,44
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	1.295.949,12	2.140.763,42
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9	681.309,73	167.234,60
Charges exceptionnelles		66	438.300,51	2.886.962,73
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	111.541,01	159.103,54
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962		227.707,86
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	223.000,00	322.524,52
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8	103.759,50	2.177.626,81
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	11.073.318,01	16.393.694,68
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	75.187,21	
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		200.586,65
Impôts sur le résultat (+)/(-)	4.14	67/77	4.294.457,68	4.970.020,14
Impôts		670/3	4.301.596,35	4.970.364,21
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	7.138,67	344,07
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	6.854.047,54	11.223.087,89
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975	100.011,24	27.828,23
Résultats en bénéfice		99751	100.011,24	27.828,23
Résultats en perte		99651		
Bénéfice (Perte) consolidé (+)/(-)		9976	6.954.058,78	11.250.916,12
Dont :				
Part des tiers (+)/(-)		99761	1.761.849,91	2.949.981,86
Part du groupe (+)/(-)		99762	5.192.208,87	8.300.934,26

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
S.A. MESTDAGH Rue du Colombier 9 6041 Gosselies Belgique 0430.140.065	G	75,00	0,00
S.A. MECCOGOSSENT Rue du Colombier 9 6041 Gosselies Belgique 0425.023.811	G	50,01	0,00
SCRL VALOIS Avenue J.Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0402.251.773	E1	32,65	32,65
EQUILIS SA Avenue Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0883.730.871	G	99,70	0,00
NEW MECCO SA Avenue Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0883.731.960	G	99,70	0,00
HOLDAGH SA Rue du Colombier 9 6041 Gosselies Belgique 0807.356.635	G*	99,99	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
JEC Hungarian Retail Fund SA Avenue Jean Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0888.235.136	G	95,42	95,42
Sixteen SA Rue du Colombier 9 6041 Gosselies Belgique 0827.927.959	G	75,00	0,00
7321783 Canada Inc Boulevard Saint Martin Ouest 500, boîte B35 H7M3Y4 Laval Canada 828779850	G*	73,85	73,85
Corporation IP5 Rue de la Gauchetière Ouest 501, boîte 700 H3B5M2 Montréal Canada 1145586591	G*	73,85	7,85
Gexel Télécom International Inc. Rue de la Gauchetière 501, boîte 700 H3B5M2 Montréal Canada 1147728100	G*	73,85	73,85
Inmedia HoldCo Inc. Rue de la Gauchetière 501, boîte 700 H3B5M2 Montréal Canada 1160557170	G*	73,85	73,85

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
VDI SPRL Avenue Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0463.201.130	G*	99,70	99,70

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES *(en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)* ET DES SOCIETES ASSOCIEES NON MISES EN EQUIVALENCE *(en vertu de l'article 157 du même arrêté)*

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E)(1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de detention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(3)
PIODIS SA Avenue J.Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0880.811.171	A	98,70	0,99
First Budapest Property Inglatanhasznosito KFT BA Horvat Utca 14 241027 Budapest Hongrie 14042805-2-4	A	95,43	0,00
TAMET SA Avenue J.Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0899.604.526	A	25,50	0,00
Louvinvest SPRL Avenue Jean Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0827.038.133	A	99,16	99,16
Société immobilière de Waterloo SA Avenue Jean Mermoz 1, boîte 4 6041 Gosselies Belgique 0432.275.748	A	99,60	99,60

(1) Motif de l'exclusion à indiquer :

A. Filiale d'importance négligeable

B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine

C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ous sans délai injustifié

D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure

E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 *(article 112 de l'arrêté précité).*

SOCIETES AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIETES ASSOCIEES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux états CONSO 4.1 et CONSO 4.2, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (*au titre des article 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant portant exécution du Code des sociétés*) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10% au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue (1) (en %)	Informations reprises des derniers comptes annuels (2)			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) *(en devises)*	Résultat net (+) ou (-) *(en devises)*
MABERT SPRL Rue du Colombier 9 6041 Gosselies Belgique 0402.560.490	49,93	31/01/2011	EUR	999.579	63.032
KITOZYME SA Rue Haute Claire 4 4040 Herstal Belgique 0473.676.932	17,51	31/12/2010	EUR	922.125	-5.177.043
DISTILLERIE DE BIERCEE SA Rue de la Roquette 36 6532 Ragnies Belgique 0401.630.775	13,04	30/06/2011	EUR	1.202.927	-234.531

(1) Fraction du capital détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

(2) Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).*

CALCUL DES POURCENTAGES DE CONTROLE

Méthode retenue :

Pourcentage d'intérêt financier net.

CHOIX DES METHODES DE CONSOLIDATION

Les pourcentages de contrôle calculés permettent d'attribuer à chacune des sociétés une des trois méthodes de consolidation :

Si le pourcentage de contrôle est supérieur à 50% :
Intégration globale.

Si le pourcentage est strictement égal à 50% :
Intégration proportionnelle.
L'intégration proportionnelle sera également d'application dans le cas d'un partage de contrôle.

Si le pourcentage est inférieur à 50% :
Mise en équivalence.

L'intégration globale sera également retenue lorsque le contrôle est "DE FAIT".

SOCIETES POUR LESQUELLES IL EST DEROGE A CES CRITERES

Lorsque les résultats dégagés sont d'intérêt négligeable par rapport à ceux du groupe, et/ou lorsqu'il s'agit de sociétés qui entrent dans le groupe pour une période relativement courte.
Il s'agit des sociétés :
Piodis SA dont les fonds propres représentent -0,25% des fonds propres du groupe.
First Budapest Property Inglatanhasznosito KFT BA et Bakerman Dupla dont les fonds propres représentent 0,95% des fonds propres du groupe.
Tamet SA dont les fonds propres représentent 0,062% des fonds propres du groupe.
Louvinvest SPRL consituée fin 2010 et dont la première année comptable se clôture au 30/12/2011.
Société immobilière de Waterloo SA acquise fin 2010 et dont les fonds propres représentent 0,158% des fonds propres du groupe.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).*

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations *(en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger
(en vertu de l'article 165, VI.b de l'arrêté royal précité).

VI. REGLES D'EVALUATIONS

Ci-après sont mentionnés :

- Les critères ayant présidé à l'évaluation des différentes rubriques des comptes annuels consolidés.
  Une attention particulière doit être portée :

  - aux critères ayant présidé à la constitution et à l'adaption des amortissements, des réductions de valeur, des pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

  - aux règles appliquées lors de la consolidation pour la conversion des montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une monnaie autre que celle des comptes annuels consolidés.

  - à la méthode mise en oeuvre pour adapter au droit étranger les états financiers des filiales et des entreprises associées.

A C T I F

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les immobilisations sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition.
Elles font l'objet d'amortissements calculés au taux de 50% ou 100%.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition.
Elles font l'objet d'amortissements calculés au taux de 10%.
Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties ; elles ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations acquises de tiers sont portées à l'actif à
à leur valeur d'acquisition.
Les autres sont valorisées à leur coût de revient.
Elles font l'objet d'amortissements calculés selon un plan spécifique décrit ci-dessous.
Elles peuvent faire l'objet d'amortissements accélérés conformément aux dispositions fiscales en la matière.

Taux d'amortissements :

Système : Amortissements linéaires, prorata temporis l'année d'acquisition.
Taux : Bâtimentsde 3% à 5%
Matérielde 10% à 33%
Matériel Roulant25%
Mobilier20%
AménagementsSelon le cas avec minimum de 10%

Location-financementApplication des taux mentionnés ci-dessus en fonction de la nature de l'investissement.

Pour les terrains, une réduction de valeur sera actée sur les droits d'enregistrement et frais connexes.

Les immobilisations en cours comprennent les frais exposés sur projets en cours de développement.
-aucun frais n'est immobilisé si l'entreprise ne détient pas un droit réel irrévocable.
-seuls les frais "directs" et exposés auprès de tiers sont susceptibles d'être activés.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations et autres valeurs financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

A la fin de chaque exercice social, une estimation individuelle de chaque titre est effectuée, de manière à refléter de façon satisfaisante la situation de la société dans laquelle la participation est détenue.
Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des méthodes suivantes ou sur la moyenne pondérée de plusieurs d'entr'elles :

- Sur le cours de bourse durant l'exercice.
- Sur l'actif net du dernier bilan.
- Sur l'évolution et les perspectives de rentabilité.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'un exercice à l'autre sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation.
Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur.

Une reprise de réduction est effectuée lorsqu'une plus-value durable est constatée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

Ecarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation sont déterminés par différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres correspondante.
Un amortissement est pratiqué sur les écarts de première consolidation débiteurs, au taux linéaire de 20%.

CREANCES

Les créances (à plus d'un an et à un an au plus) sont portées au bilan à leur valeur nominale.

STOCKS

Les stocks entreposés en centrale sont évalués à leur valeur d'acquisition.
Les prix d'acquisitions à l'inventaire sont déterminés selon la méthode du prix moyen pondéré.
Les valeurs attribuées aux marchandises se trouvant dans les succursales sont déterminées par application au prix de vente, d'un taux de marge moyen au niveau de la famille d'articles.

PLACEMENTS DE TRESORERIE.

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.
Si leur valeur de réalisation, au 31 décembre, est significativement inférieure à leur valeur d'acquisition, une réduction de valeur doit être actée.

Autres placements

1. Les actions et parts sont valorisées à leur valeur d'acquisition.
2. Les titres à revenus fixes sont valorisés à leur valeur d'acquisition.
3. Les dépôts à terme sont valorisés à leur valeur nominale.
   Les dépôts en devises étrangères sont convertis en euros au dernier cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

VALEURS DISPONIBLES.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les avoirs en devises étrangères sont convertis en euros au dernier cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

COMPTE DE REGULARISATION.

Les prorata de charges à reporter et de produits acquis sont évalués à leur valeur d'acquisition.

P A S S I F

DETTES

Les dettes (à plus d'un et à un an au plus) sont portées au passif à leur valeur nominale.

COMPTE DE REGULARISATION.

Les prorata de charges à imputer et de revenus à reporter sont évalués à leur valeur d'acquisition.

CONVERSIONS MONETAIRES.

Pour les sociétés qui présentent des comptes en devises étrangères, les bases de conversions retenues sont les suivantes :

Pour les fonds propres : Taux historique.
Pour les autres postes : Taux de clôture.

Cette pratique déséquilibrant le bilan, la différence constatée est reprise au passif du bilan consolidé, sous le poste :
ECART DE CONVERSION - en (+) ou en (-).

Impôts différés et latences fiscales

	Codes	Montants
Ventilation de la rubrique 168 du passif	*168*	739.547,16
Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)	*1681*	739.547,16
Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)	*1682*	

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	xxxxxxxxxxxxxx	33.641,46
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002		
Amortissements		8003	33.641,46	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	9980		
Autres	(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		(20)		
Dont:				
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement		200/2		
Frais de restructuration		204		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	xxxxxxxxxxxxxx	22.500,00
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99811		
Autres variations	(+)/(-)	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	22.500,00	
Amortisements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice		8121P	xxxxxxxxxxxxxx	15.875,00
Mutations de l'exercice				
Actés		8071	2.250,00	
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99831		
Autres variations	(+)/(-)	99841		
Au terme de l'exercice		8121	18.125,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		210	4.375,00	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxx	5.160.969,31
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	264.267,88	
Cessions et désaffectations		8032	2.615.422,27	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99812	16.650,79	
Autres variations	(+)/(-)	99822	2.663.588,79	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	5.490.054,50	
Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxx	4.304.516,51
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	197.378,72	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés		8102	2.064.630,27	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99832	9.859,40	
Autres variations	(+)/(-)	99842	987.276,42	
Au terme de l'exercice		8122	3.434.400,78	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	2.055.653,72	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	3.532.854,92
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99813		
Autres variations	(+)/(-)	99823	-660.000,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	2.872.854,92	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	2.986.104,92
Mutations de l'exercice				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99833		
Autres variations	(+)/(-)	99843	-113.250,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	2.872.854,92	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212		

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxxxxxx	97.568.370,85
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161	662.607,40	
Cessions et désaffectations		8171	624.302,63	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181	124.636,70	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99851		
Autres variations	(+)/(-)	99861	2.879.245,28	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	100.610.557,60	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99871		
Autres variations	(+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	xxxxxxxxxxxxxx	57.569.833,90
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	2.712.716,52	
Repris		8281	8.523,85	
Acquis de tiers		8291		
Annulés		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99891		
Autres variations	(+)/(-)	99901	113.714,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	60.387.740,94	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	40.222.816,66	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	116.316.610,52
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	6.862.349,44	
Cessions et désaffectations		8172	1.028.354,58	
Transferts d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8182	104.960,01	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99852	23.788,49	
Autres variations	(-)/(+)	99862	2.822.969,52	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	125.102.323,40	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8242		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99872		
Autres variations	(-)/(+)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	102.381.454,24
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	6.433.912,72	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302	644.405,88	
Transférés d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8312	2.670,66	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99892	20.859,74	
Autres variations	(-)/(+)	99902	2.366.018,61	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	110.560.510,09	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	14.541.813,31	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	860.764,67
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	119.274,19	
Cessions et désaffectations		8173	59.444,02	
Transferts d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8183	-104.960,01	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99853	9.864,13	
Autres variations	(-)/(+)	99863	1.209.297,40	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	2.034.796,36	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8243		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99873		
Autres variations	(-)/(+)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	471.386,30
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	150.744,27	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés		8303	59.443,84	
Transférés d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8313	-2.670,66	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99893	6.934,56	
Autres variations	(-)/(+)	99903	754.355,20	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	1.321.305,83	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	713.490,53	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxxx	2.685.406,76
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164		
Cessions et désaffectations		8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99854		
Autres variations	(+)/(-)	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	2.685.406,76	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99874		
Autres variations	(+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	xxxxxxxxxxxxxx	2.316.038,79
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	134.270,14	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés		8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99894		
Autres variations	(+)/(-)	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	2.450.308,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	235.097,83	
DONT :				
Terrains et constructions		250	235.097,83	
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxx	6.972.908,83
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	31.747,45	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185	111.541,01	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99855		
Autres variations	(+)/(-)	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	7.116.197,29	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99875		
Autres variations	(+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxx	6.263.808,26
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	359.057,87	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99895		
Autres variations	(+)/(-)	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	6.622.866,13	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	493.331,16	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxx	2.401.072,61
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	355.547,96	
Cessions et désaffectations		8176	36.088,43	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-236.177,71	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99856		
Autres variations	(+)/(-)	99866	28.179,65	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	2.512.534,08	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99876		
Autres variations	(+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99896		
Autres variations	(+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	2.512.534,08	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99911		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391		
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99921		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées		8501		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99931		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice	(+)/(-)	9994P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.203.605,86
Quote-part dans le résultat de l'exercice		99941	100.011,24	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations		99942	-745,00	
Autres types de variations des capitaux propres		99943		
Variations des capitaux propres au terme de l'exercice		9994	10.302.872,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99211	10.302.872,10	
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		99212P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99951		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(99212)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		(8651)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxxxx	18.247.181,99
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362	1.275,00	
Cessions et retraits		8372	103.887,99	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382	-3.000.225,19	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	15.144.343,81	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxx	144.157,39
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées		8502		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	144.157,39	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	15.000.186,42	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	380.136,64
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	71.560.534,81	
Remboursements		8592	38.234,59	
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99952	4.254,47	
Autres	(+)/(-)	8632	-25.667.635,31	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	46.239.056,02	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE		(8652)		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice		9910P	xxxxxxxxxxxxxx	87.593.189,20
Mutations de l'exercice:				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	1.299.228,87	
Autres variations	(+)/(-)	99003		
Autres variations				
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)				
Réserves consolidées au terme de l'exercice		(9910)	88.892.418,07	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ÉCARTS POSITIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071P	xxxxxxxxxxxxxx	697.264,10
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021	4.650.247,00	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	-2.002.304,17	
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061	839.833,41	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071	4.185.040,34	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073		
ECARTS NEGATIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072P	xxxxxxxxxxxxxx	2.702.066,69
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052	-558.416,90	
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072	2.143.649,79	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice :			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074		

ÉTAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	833.478,09
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	500.721,53
Autres emprunts	8851	332.756,56
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	833.478,09
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	3.614.232,31
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	1.614.232,31
Autres emprunts	8852	2.000.000,00
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	59.263,25
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.673.495,56
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	1.536.393,49
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	38.393,49
Etablissements de crédit	8843	1.498.000,00
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	1.536.393,49

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS REÉLLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	*99083*	601.835.598,80	502.425.750,02
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	3.401	2.275
Ouvriers	90911	337	340
Employés	90921	2.841	1.867
Personnel de direction	90931	163	31
Autres	90941	60	37
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	72.145.534,78	54.846.166,27
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	3.401	2.275
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Ventilation des autres produits exceptionnels			
Ventilation des autres charges exceptionnelles			

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	34.000.000,00
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	2.078.835,53
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	334.017,40
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

Litiges importants et autres engagements importants

Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261	24.103.497,57	18.799.061,37
Créances	9291	50.968.728,33	14.491.628,43
A plus d'un an	9301	45.367.450,29	38.232,01
A un an au plus	9311	5.601.278,04	14.453.396,42
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	2.117.273,21	573.460,10
A plus d'un an	9361	2.020.623,21	
A un an au plus	9371	96.650,00	573.460,10
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	1.809.352,26	315.497,95
Produits des actifs circulants	9431	174.855,23	411.010,93
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	57.752,47	46.500,00
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262	37.400,00	6.972.853,76
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	1.357.159,34
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associé	99098	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9505*	5.000,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9507*	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, PARAGRAPHE 6 DU CODE DES SOCIETES

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

RAPPORT DE CONSOLIDATION DE FIDAGH AU 31.12.2011

I. COMPOSITION DU HOLDING FIDAGH

Le bilan que nous vous présentons tient compte des participations directes et indirectes dans les sociétés suivantes (voir page Conso 4.1 du bilan consolidé).

Pour rappel, le holding comprend:

Des sociétés d'exploitation commerciale

- MESTDAGH : 36 supermarchés intégrés et 30 supermarchés affiliés, et grossiste pour les autres sociétés du groupe
- SIXTEEN : 16 supermarchés intégrés.

Des sociétés immobilières

- MECCO-GOSSENT: propriétaire de plusieurs supermarchés et des entrepôts centraux
- NEW MECCO: propriétaire de plusieurs terrains et de constructions commerciales en cours
- V.D.I. : propriétaire de terrains et de futurs projets commerciaux

Des sociétés financières

- VALOIS : société de participation
- EQUILIS : société de participation

Des sociétés holding

- HOLDAGH : Société qui détient directement ou indirectement les participations du groupe dans les sociétés d'exploitation commerciales.
- JEC HUNGARIAN RETAIL FUND : Société qui détient directement les participations du groupe dans les sociétés hongroises.
- 7321783 CANADA Inc. : Société qui détient directement ou indirectement les participations canadiennes du groupe.
- INMEDIA HOLDCO Inc : Société qui détient directement les participations des sociétés Gexel Telecom International Inc et Corporation IP5.

Des sociétés de téléphonie

- GEXEL INTERNATIONAL Inc : centre d'appel au Canada

- CORPORATION IP5 : Société qui offre une solution hébergée, économique et interactive qui aide les organisations/sociétés à automatiser leurs processus de communication de masse.

1.

II . PRINCIPES DE CONSOLIDATION

- Voir bilan page Conso 4.5

III . BILAN CONSOLIDE (en milliers d'euros)

1. Actif

A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains et constructions	:	valeur d'acquisitions	:	100.611
		amortissements	:	60.388
		valeur nette	:	40.223
Installations et matériel	:	valeur d'acquisitions	:	125.102
		amortissements	:	110.560
		valeur nette	:	14.542
Mobilier et matériel roulant	:	valeur d'acquisitions	:	2.035
		amortissements	:	1.322
		valeur nette	:	713
Autres immobilisations corporelles:		valeur d'acquisitions	:	7.116
		amortissements	:	6.623
		valeur nette	:	493
Constructions en cours	:	valeur d'acquisitions	:	2.513
		valeur nette	:	2.513
Locations-financement	:	valeur d'acquisitions	:	2.685
		amortissements	:	2.450
		valeur nette	:	235

B. INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

L'année a été marquée par des investissements des sociétés du groupe :

• Terrains et constructions	663
• Installations matériels	6.862
• Matériel roulant	119
• Constructions en cours	32
	7.676

C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Détenues par

	Droits sociaux	Créances
FIDAGH	9.796	0
MECCO-GOSSENT	1.023	0
MESTDAGH	1.236	342
GEXEL INTERNATIONAL	0	530
NEW MECCO	396	13.900
EQUILIS	1.558	31.466
JEC HUNGARIAN RETAIL	992	1
	15.001	**46.239**

D. STOCK

	APPROVSION.	MARCH.	ACOMPTES
MESTDAGH	722	36.156	862
SIXTEEN	0	9.674	0
	722	**45.830**	**862**

E. CREANCES COMMERCIALES

Clients dans	
S.A. MESTDAGH	23.766
GEXEL TELECOMMUNICATION Inc	2.617
S.P.R.L. VDI	1.052
CORPORATION IP5	169
S.A. MECCO-GOSSENT	63
S.A. NEW MECCO	135
S.A. EQUILIS	1.291
S.A. SIXTEEN	4.950
	34.043

F. AUTRES CREANCES

Dans	
S.A. MESTDAGH	2.806
GEXEL TELECOMMUNICATION Inc	2
S.A. HOLDAGH	7
S.A. MECCO-GOSSENT	98
S.A. FIDAGH	2.843
S.A. NEW MECCO	23
S.A. EQUILIS	2.084
S.A. SIXTEEN	1.543
	9.406

2. Passif

A. Fonds propres

	AU 01.01.2011	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	AU 31.12.2011
Capital Fidagh SA	12.893	0	12.893
Total des réserves	87.593	1.299	88.892
Ecart négatif de consolidation	2.702	-558	2.144
Subsides en capital	11	-3	8
	99.134	**826**	**104.025**

B. Dettes commerciales

Fournisseurs dans

S.A. MESTDAGH	51.364
CORPORATION IP5	33
GEXEL TELECOMMUNICATION Inc.	442
S.A. HOLDAGH	3
S.P.R.L.VDI	21
S.A. MECCO-GOSSENT	300
S.A. SIXTEEN	20.141
S.A. FIDAGH	32
S.A. NEW MECCO	31
S.A. EQUILIS	112
	72.479

3. Comptes de résultat

Les ventes et prestations s'élèvent à 644.819 hors TVA
Les charges salariales s'élèvent à 72.146.
Les amortissements à 9.912.

IV . EVOLUTION DES AFFAIRES ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES.

Ci-dessous, vous trouverez les risques auxquels le groupe doit faire face. D'autres risques dont il n'a pas connaissance peuvent exister, ainsi que des risques non significatifs à l'heure actuelle mais qui pourraient évoluer de manière négative et significative.

Concernant les législations, le groupe est soumise aux lois et règlements fédéraux, provinciaux, régionaux et communaux, relatifs entre autres aux lois de la concurrence, à la sécurité sur le lieu du travail, à la santé publique, à la protection de l'environnement, à l'usage du terrain, aux zonings, au droit d'information du voisinage, à la vente de produits pharmaceutiques et de l'alcool.
Certaines juridictions réglementent l'octroi de licences, comme celle de vente de boissons alcoolisées.
Le groupe est également soumise aux lois régissant les relations entre les employeurs et les employés, tel que les obligations de salaire minimum, les heures supplémentaires, les conditions de travail, le permis de travail, l'accès aux personnes handicapées.
Les changements de ces lois pourraient affecter la rentabilité du groupe et avoir un impact négatif sur ses opérations, sa situation financière et ses résultats.
Le groupe s'efforce d'être en conformité avec toutes les lois et règlements auxquels il est soumis.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Concernant l'environnement, certaines lois et règlements régissant les activités du groupe pourraient avoir des effets négatifs sur l'environnement. Tel qu'un assainissement et les obligations qui y sont liées, pour certains magasins, bureaux et terrains sur lesquels ils sont construits, que le groupe en soit propriétaire ou non, que ces pollutions aient été commises par le groupe ou par un exploitant antérieur.

Concernant les assurances, les risques d'assurance du groupe sont couverts par des assurances externes. Celles-ci sont utilisées lorsqu'elles ont un coût raisonnable. Les niveaux d'assurance associés sont définis en utilisant des données d'exploitation résultant d'une évaluation du risque, par comparaison avec les pratiques standards dans l'industrie et par évaluation de la capacité disponible de financement dans le marché global des assurances.

Les risques les plus importants couverts par nos polices d'assurances sont :

- Risques spécifiques, obligatoires ou non, tel que véhicules, accidents du travail ou responsabilité de l'employeur.
- Responsabilité suite à des dommages causés à des tiers.
- Dommages causés aux immeubles et les interruptions d'activité qui en découleraient.

Concernant les actions sociales, fin 2011, le groupe avait des représentations syndicales dans certaines de ses activités. Les activités et les résultats du groupe pourraient être affectés par des actions sociales, car il ne peut assurer qu'il pourra répondre aux besoins de ses clients, dans de telles situations.

Concernant les litiges, le groupe a évalué les risques liés aux plaintes et litiges, dans le cours normal de ses opérations. Des provisions adéquates pour de tels risques ont été enregistrées. Cependant, des résultats inattendus en cette matière pourraient avoir un impact négatif sur les comptes.

Concernant les risques financiers, le groupe étant localisée en Belgique, les risques liés aux devises est inexistant. En matière de taux d'intérêt, la société tend vers un équilibre entre coût de financement et gestion de l'impact des variations de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et les bénéfices. Les stratégies générales de financement du groupe combinent dettes à court, moyen et long termes.

Les flux de trésorerie opérationnels financent les besoins journaliers en fonds de roulement. Pour faire face au besoin de financement, au travers des cycles économiques et commerciaux, la maison mère finance ses filiales opérationnelles à la fois par des bénéfices non distribués, mais également par des emprunts auprès de tiers, ainsi qu'auprès de sociétés de financement du Groupe.

Cependant, l'inflation générale peut provoquer une hausse des coûts des frais généraux, que ce soit le chauffage, l'électricité ou même les frais de transport.

Autant que faire se peut, ces augmentations de coûts sont répercutées sur les prix de vente ou compensées par l'efficacité opérationnelle.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Concernant les contrôles fiscaux, les contrôles sont réguliers dans les différentes juridictions où le groupe est actif. Des provisions fiscales ont été enregistrées dans les comptes, en fonction de la dette fiscale estimée. Cependant, suite à ces contrôles, des effets inattendus pourraient influencer de manière négative l'état financier du groupe.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Aucun événement susceptible de modifier le résultat de l'exercice n'est survenu après la clôture de l'exercice.

VI. CIRCONSTANCES AYANT INFLUENCE LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE.

Voir point IV. Ci-dessus.

Buzz Management sprl
Représenté Eric Mestdagh
Administrateur délégué

Germain Mestdagh
Administrateur

6.

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Bossaert Moreau Saman & C°

Annik Bossaert
Paul Moreau
Wendy Saman
Reviseurs d'entreprises

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ANONYME FIDAGH SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

Attestation sans réserves des comptes consolidés.

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 317.950.570,91 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 6.954.058,78 €.

Les comptes annuels de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation, ont été contrôlés par d'autres commissaires. Notre attestation sur les comptes consolidés, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces autres sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Chaussée de Waterloo 757 – 1180 Bruxelles - Tél.: 02 345 00 78 - 02 672 24 35 - Fax: 02 345 76 75 - TVA BE 0888.971.841
Société civile ayant emprunté la forme sprl

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Bossaert Moreau Saman & C°

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions (et informations) complémentaire(s)

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par l'information complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 25 juin 2012

BOSSAERT, MOREAU SAMAN s.p.r.l.
Commissaire
représentée par Annik BOSSAERT
Réviseur d'entreprises